



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Avarie du navire polaire l'Astrolabe et moyens octroyés à l'IPEV

Question écrite n° 26581

#### Texte de la question

M. Jean-Luc Lagleize alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur l'avarie du nouveau navire polaire Astrolabe et sur le manque de moyens humains et financiers octroyés à l'Institut polaire Paul-Émile Victor (IPEV). Le nouveau navire polaire Astrolabe, lancé en 2017 pour ravitailler les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), a connu une avarie sérieuse en novembre 2019, entraînant l'annulation d'une partie des rotations saisonnières entre Hobart, en Australie, et la base scientifique française Dumont-d'Urville en terre Adélie, en Antarctique, compromettant ainsi de nombreux projets scientifiques. L'Antarctique peut paraître comme un continent lointain pour la France, alors même qu'il revêt une importance scientifique, diplomatique et stratégique fondamentale pour le pays, puisque la France est l'un des sept États ayant un territoire en Antarctique, administré par les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF). L'Antarctique concerne la France au premier chef sur les questions scientifiques majeures liées à l'étude du changement climatique et à la préservation de la biodiversité, à la biomédecine, ou encore à la recherche spatiale. L'enjeu que représente ce continent inhabité mais regorgeant de ressources naturelles attire de nombreuses convoitises publiques et privées et les grandes puissances mondiales tendent à réinvestir ce continent depuis quelques années. Dans ce contexte, l'Institut polaire Paul-Émile Victor (IPEV) est une agence de moyens et de compétences au service de la recherche scientifique dans les régions polaires. À cet égard, l'institut offre les moyens humains, logistiques, techniques et financiers ainsi que le cadre juridique nécessaires au développement de la recherche scientifique nationale dans les régions polaires et subpolaires. Celui-ci fonctionne avec un budget annuel d'environ 18 millions d'euros, qui permet d'employer environ 40 personnels permanents, de gérer six stations scientifiques (une en Arctique, deux en Antarctique, et trois dans les îles Australes), d'affréter le navire polaire l'Astrolabe, et de financer des activités scientifiques, techniques et logistiques sur le terrain. Ce budget semble très insuffisant pour conduire à bien l'ensemble de ces missions dans un environnement complexe et hostile et alors que les stations de recherche françaises sont vieillissantes. À titre de comparaison, l'Italie consacre un budget annuel aux activités polaires de 21 millions d'euros, quand la Corée du Sud et l'Australie y investissent 45 millions d'euros annuels et l'Allemagne 53 millions d'euros. De même, les États-Unis rénovent leur station côtière McMurdo pour un budget de 315 millions d'euros, l'Australie va consacrer 275 millions à la modernisation de ses trois stations scientifiques côtières et la Pologne a voté un budget de 21 millions d'euros pour rénover son unique station sur le continent de glace. Cette situation précaire oblige la France à se tourner de plus en plus vers ses partenaires, comme l'Allemagne ou l'Australie, pour mener à bien ses programmes. Ceci a été une nouvelle fois le cas suite à l'avarie rencontrée par le navire polaire l'Astrolabe, qui a mis en péril la conduite de projets scientifiques français. En effet, les missions de ravitaillement des bases françaises ont alors été confiées, dans le cadre d'une coopération spéciale avec l'Institut polaire Paul-Émile Victor (IPEV), au Département australien de l'Antarctique, qui a affrété en solidarité le brise-glace Aurora Australis pour la première rotation de sortie d'hivernage. Face à cette situation critique qui met en danger la recherche et la souveraineté française dans les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), il l'interroge sur les intentions du Gouvernement pour revaloriser considérablement le financement de l'Institut polaire Paul-Émile Victor (IPEV) et redynamiser la politique française en Antarctique.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Lagleize](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26581

**Rubrique :** Recherche et innovation

**Ministère interrogé :** [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

**Ministère attributaire :** [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [11 février 2020](#), page 981

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)